

Drocourt

Le site des anciennes cokeries de Drocourt, requalifié par les paysagistes-urbanistes de l'agence Ilex, a désormais laissé la place au parc des Îles qui comprend un plan d'eau de sept hectares. Au-delà de sa fonction récréative, l'ambition de cet aménagement est d'engager un processus de restructuration urbaine sur l'ensemble de l'agglomération.



Des îles thématiques sur une friche minière

La reconversion des anciennes cokeries de Drocourt est l'occasion pour la région de se doter d'un grand parc naturel et urbain de 160 hectares, et d'amorcer la renaissance de ces terres restées longtemps en souffrance. Le site se trouve au cœur du bassin minier historique, au sud de l'agglomération lilloise. La démolition des usines, effectuée en 2002, a laissé place à une vaste étendue plane, dominée par les terrils désignés par les numéros 94, 101 et 205. « L'objectif de cette opération est la reconquête d'un territoire malmené par plusieurs générations d'exploitation minière, explique l'agence Ilex. Aujourd'hui, l'histoire s'inverse : ce site qui était considéré comme l'arrière de la ville se retrouve en position centrale, apte à devenir un équipement phare de l'agglomération d'Hénin-Commines. Car ce territoire

à reconquérir se trouve à cheval sur trois communes : Hénin-Beaumont, Rouvroy, et Drocourt, longtemps mises à distance par cet immense trou noir qui constituait la mine. Elles sont désormais reliées par ce parc, qui agit comme un nouvel élément fédérateur.

Lauréats du concours en 2005, les paysagistes lyonnais d'Ilex ont imaginé un « parc des îles » qui est avant tout « un jeu de déblais/remblais », avec près de 200 000 m³ de mouvements de terre sur site » précise l'agence. Pour dépouiller ces terres minières, une couche épaisse de 30 cm de schiste sain a été préalablement déposée au-dessus du terrain naturel. Cette terre saine a été déplacée puis remise en place une fois terminés les importants travaux de terrassements. Le projet traduit la dualité d'un parc qui se veut à la fois (...)



- 1** La nouvelle géographie créée par le parc des lacs s'articule autour d'un plan d'eau de 7 hectares, aménagé d'îles artificielles.
- 2** Le site des cokeries, frontière entre Drocourt, Rouvry et l'Anin-Beaumont, servira désormais de pont entre les communes.
- 3** Une vaste prairie d'évolution jalonnée d'îles sèches a été installée le long du plan d'eau.
- 4** Un général du projet de parc. La phase de requalification des cokeries est en cours d'achèvement.
- 5** L'aménagement a été réalisé par un jeu de déblais/remblais - 200 000 m³ de terre ont été déplacés.

6

7

8

■ ■ ■ Au pied des terrils rendus à la nature, le plan d'eau est animé par des îles artificielles, humides, reliées entre elles, créant autant de cheminements possibles.



■ **Auteurs d'ouvrage :**
Communauté
d'agglomération
Hénin-Carvin

■ **Auteurs d'œuvre :**
ex, paysagistes
urbanistes (municipaux)

■ **Réalisation :**
007-2008 (1^{re} phase)

■ **Site technique ... p. 178**

(...) naturel et urbain. D'une part, il respecte l'histoire des lieux en restaurant les milieux naturels (renaturation des terrils, reboisement). D'autre part, il dessine une nouvelle géographie autour d'un bassin de sept hectares animé d'îles humides thématiques. Entre-deux, une grande prairie d'évolution jalonnée d'îles sèches, boisées et surélevées. **Au-delà de ses fonctions premières, environnementale et ludique, le parc est envisagé comme un élément de stratégie urbaine, capable d'entraîner la revalorisation foncière des terrains voisins.** « Si hier, la ville tournait le dos à l'usine, il ne faudrait pas que ce qui était un trou noir devienne un trou vert. Ce parc doit devenir un nouveau ferment d'urbanité », explique Guericq Péré (*lire ci-contre*), paysagiste d'Illex en 2007. Symboles d'une perméabilité retrouvée, de nouveaux liens urbains sont créés sous forme de deux grands axes de traversée : un mail piétonnier et une voie automobile. Reconstruire les franges du parc, densifier

et relier les communes, redonner du sens aux espaces libres, les objectifs du projet sont ambitieux et multiples. Des projets urbains, architecturaux mais aussi économiques voient le jour, une zone franche notamment et une opération primée lors du concours Européen 2005. « Le projet, conclut Illex, est conçu comme une vaste plateforme d'événir, polyvalente et capable d'accueillir de multiples activités de loisirs, pédagogiques et liées à la nature. Un parc pensé pour évoluer et faire le lien dans un paysage totalement réinventé, entre l'habitat urbain, l'activité économique et le réseau départemental des voies vertes. » La première phase (45 hectares), quelque peu retardée par l'effondrement de galeries souterraines, s'achève. La seconde phase n'est pas encore programmée.

■ **Marysse Quinton**